

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Lors d'une séance régulière du conseil municipal du 10 janvier 2022 à 19h30, formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Pamela B. Steen, et à laquelle sont présents les élus suivants :

Messieurs : Mathieu Laliberté
Rock Simard
Jean-Marie Lefebvre
Gilbert Ferland
Daniel Laflèche
Madame: Nancy Picard

Sont également présents :
Claudine Tremblay, secrétaire-trésorière.
Guylaine Simard, secrétaire-réceptionniste

Les élus Pamela B. Steen, Gilbert Ferland, Mathieu Laliberté, Rock Simard, Jean-Marie Lefebvre, Nancy Picard et Daniel Laflèche ont transmis leur déclaration des intérêts pécuniaires.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Pamela B. Steen, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il est 19h30.

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, les membres du conseil acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos, tel que le demande la santé publique. Que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter par visioconférence. Que dans un souci de transparence et d'accès à l'information, les membres du conseil acceptent que la présente séance soit diffusée en direct sur la plateforme Facebook.

La greffière-trésorière mentionne que toute personne désirant poser une question sur les points traités dans cette rencontre peuvent l'adresser par courriel aux membres du conseil. Qu'une réponse sera transmise par retour de courriel ou lors de la prochaine séance régulière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 10 janvier 2022
3. **Adoption des procès-verbaux du 6 et du 15 décembre 2021**
4. **Rapport des inspecteurs**
 - 4.1 Inspecteur en bâtiment – Rapport
 - 4.2 Inspecteur en voirie – Rapport
 - 4.2.1 Rapport réseau routier 2021
 - 4.2.2 Autorisation de dépenses
 - 4.3 Rapport Secrétaire-trésorière
 - 4.3.1 Sentier Massawippi – Enjeu
5. **Correspondance**
 - 5.1 Sureté du Québec – Demande municipale
 - 5.2 MRC - Entente intermunicipale écocentre
 - 5.3 T@ctic – Promesse de servitude
 - 5.4 Demande d'un citoyen

- 6. Rapport des comités**
 - 6.1 Rapport du maire
 - 6.2 Rapport du comité des chemins
 - 6.3 Rapport du comité d'urbanisme
 - 6.4 Rapport du comité environnement - Régie des déchets
 - 6.5 Rapport du comité sécurité publique Incendie/Ambulance
 - 6.6 Rapport du comité MADA / Famille
- 7. Présentation des comptes**
 - 7.1 Délégation de pouvoir Secrétaire-trésorière
 - 7.2 Adoption des comptes déjà et à payer
- 8. Dépenses et engagements de crédits**
 - 8.1 Audit 2021- Facture progressive
 - 8.2 Québec Municipal – Adhésion 2022
 - 8.3 Jeux du Québec – Demande d'appui
 - 8.4 Musée Colby Curtis – Demande de financement
 - 8.5 Parc Weir - Demande
 - 8.6 Cercle des fermières - Demande d'appui financier
- 9. Avis de motion**
 - 9.1 Règlement 2022-01
- 10. Adoption de règlement**
- 11. Divers**
 - 11.1 Fonds Tillotson – Fonds envergure
- 12. Période de questions**
- 13. Clôture et levée de la séance**

Rés. 2022-01-001

IL EST PROPOSÉ PAR Rock Simard
APPUYÉ PAR Jean-Marie Lefebvre
ET RÉSOLU

D' adopter l'ordre du jour du 11 janvier 2021, tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

- 8.7 Régie incendie de l'Est- Budget 2022
- 8.8 MTQ – Entente PAVL 2021

ADOPTÉ POUR 6

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 15 DÉCEMBRE 2021

Rés. 2022-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

D' adopter les procès-verbaux du 6 et du 15 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉ POUR 6

4. RAPPORT DES INSPECTEURS

4.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Urbatek dépose au conseil la facture no 1272 d'un montant 895.13 \$, avant taxes, représentant 15,5 heures réalisées en novembre 2021 ;

Rés. 2022-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Gilbert Ferland
ET RÉSOLU

Municipalité de Stanstead-Est

DE payer à la compagnie Urbatek la facture no 1272 d'un montant total de 1 029,18 \$ pour services d'inspection municipale rendus en novembre 2021.

ADOPTÉ POUR 6

4.2 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE

Monsieur Brian Curtis, l'inspecteur en voirie, dépose son rapport mensuel. Copie du rapport est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

4.2.1 RAPPORT RÉSEAU ROUTIER 2021

L'inspecteur en voirie dépose son rapport 2021 sur l'état du réseau routier.

4.2.2 DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPENSES

L'inspecteur en voirie présente aux membres du conseil une demande d'autorisation de dépenses pour le mois de janvier 2022.

Signalisation 500 \$

Rés. 2022-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Laflèche
APPUYÉ PAR Jean-Marie Lefebvre
ET RÉSOLU

D' autoriser les dépenses tel que décrites par l'inspecteur en voirie;

ADOPTÉ POUR 6

4.3 RAPPORT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Madame Claudine Tremblay, greffière-trésorière, dépose son rapport mensuel.

ATTENDU QUE la greffière-trésorière comptabilise 27,95 heures supplémentaires en décembre et une semaine de vacances non-utilisée en 2021, représentant 25 heures ;

Rés. 2022-01-005

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Ferland
APPUYÉ PAR Jean-Marie Lefebvre
ET RÉSOLU

DE payer l'équivalent de 27,95 heures de temps supplémentaires à la greffière-trésorière et 25 heures à temps régulier représentant une semaine de vacances non utilisée 2021.

ADOPTÉ POUR 6

4.3.1 SENTIER MASSAWIPPI – ENJEU

ATTENDU QUE le conseil a été approché pour participer, le 17 janvier, à une rencontre où il sera question de l'enjeu de pérennité de Sentier Massawippi;

Rés. 2022-01-006

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Laflèche
APPUYÉ PAR Jean-Marie Lefebvre
ET RÉSOLU

Municipalité de Stanstead-Est

DE déléguer à cette rencontre la mairesse madame Pamela B. Steen, les conseillers Rock Simard et Daniel Laflèche et la directrice générale, Claudine Tremblay.

ADOPTÉ POUR 6

5. CORRESPONDANCE

5.1 SURETÉ DU QUÉBEC – DEMANDE MUNICIPALE

ATTENDU QUE chaque Municipalité de la MRC de Coaticook doit présenter ses demandes à la Sûreté du Québec pour l'année 2022 ;

Rés. 2022-01-007

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

DE demander à la Sûreté du Québec de porter une attention particulière aux points suivants :

- Collaborer de concert avec le contrôle routier Québec pour faire respecter le règlement 1998-05 interdisant le passage des camions lourds sur les chemins nommés dans ledit règlement et de porter une attention particulière au chemin Stage concernant cette problématique, particulièrement en période de dégel ;
- Que la présence policière soit accrue autour des entreprises de camionnage qui œuvrent sur le territoire afin de surveiller l'usage fait de la route et le stationnement des remorques et véhicules lourds aux abords de la route jugés dangereux;
- Que la présence policière soit accrue sur les routes provinciales 141 et 143, afin de :
 - Contrôler la vitesse excessive dans la zone de 80 km/h ;
 - De sensibiliser les camionneurs concernant l'utilisation excessive des freins Jacobs ;
- Que la présence policière soit accrue sur le chemin Fairfax qui est dorénavant chemin de circulation longitudinal (réf: règlement 2016-15) pour le circuit du Club Quad des Frontières, sur une distance de 1,5 km entre de la limite du territoire avec la Ville de Stanstead et le chemin Dewey environ;
- Que la présence policière soit accrue sur les chemins municipaux, surtout la nuit et les fins de semaine afin de contrer le braconnage, les activités de chasse en bord de route et les coups de feu nocturnes rapportés par les citoyens ;
- Que la présence policière soit accrue sur les chemins municipaux, afin de contrer vols et méfaits ;
- Que la municipalité reçoive la visite de son parrain une fois par mois.

ADOPTÉ POUR 6

5.2 MRC - ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉCOCENTRE

Discussion est faite le projet d'entente intermunicipal concernant la prise de compétence des futurs éco-centres permanents par la MRC.

5.3 T@CTIC – PROMESSE DE SERVITUDE

CONSIDÉRANT QUE la Table d'action en communication et en technologie de l'information de la MRC de Coaticook, la T@CTIC, dépose une promesse de servitude, authentifiée no C3B8773B-15A2-4931-9190-59F4E23CD42D, pour signature ;

CONSIDÉRANT QUE cette promesse de servitude donnera le droit à T@ctic d'installer, opérer, inspecter, entretenir, remplacer, mettre à niveau, moderniser les équipements, poteaux, réseaux et autres installations sur l'assiette sommairement identifiée sur le plan annexé, représentant une partie du lot 5 416 171, de propriété municipale, et situé au 7015 route 143;

Rés. 2022-01-008

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

DE demander un supplément d'informations et, si possible, des accommodements quant à l'installation prévue ;

D' autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, madame Claudine Tremblay, de signer, pour et au nom de la municipalité une promesse de servitude authentifiée sous le no C3B8773B-15A2-4931-9190-59F4E23CD42D, déposée par T@ctic.

ADOPTÉ POUR 6

5.4 DEMANDE D'UN CITOYEN

CONSIDÉRANT QU' un citoyen dépose une demande pour que le conseil mette à la disposition de ces citoyens une salle avec commodités pour la tenue d'activités diverses;

CONSIDÉRANT QUE dans cette demande il est mentionné que cette salle devrait pouvoir accueillir un minimum de 20 à 25 personnes et qu'elle devrait être mise à disposition pour la population, à raison d'une journée par semaine, entre 18h00 et 22h00, à partir d'octobre 2022, et ce jusqu'en mars 2023 ;

Rés. 2022-01-009

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Laflèche
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

D' accepter la demande du citoyen ;

QUE le lieu, l'horaire de disponibilité et les modalités d'utilisation et de réservations de cette location sera transmise au demandeur et à toute la population de Stanstead-Est quelques mois précédant le démarrage de ce nouveau service.

ADOPTÉ POUR 6

6. RAPPORT DES COMITÉS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

La mairesse Pamela B. Steen fait son rapport.

Municipalité de Stanstead-Est

6.2 RAPPORT DU COMITÉ DES CHEMINS

Le conseiller Gilbert Ferland n'a rien à signaler.

6.3 RAPPORT DU COMITÉ D'URBANISME

Le conseiller Jean-Marie Lefebvre n'a rien à signaler.

6.4 RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT – RÉGIE DES DÉCHETS

Le conseiller Rock Simard fait son rapport.

6.5 RAPPORT COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE – INCENDIE et AMBULANCE

Le conseiller Mathieu Laliberté n'a rien à signaler.

6.6 RAPPORT COMITÉ MADA ET FAMILLE

La conseillère Nancy Picard fait son rapport.

6.7 RAPPORT COMITÉ DU PARC

Le conseiller Daniel Lafèche n'a rien à signaler.

7. PRÉSENTATION DES COMPTES

7.1 DÉLÉGATION DE POUVOIR - SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

La secrétaire-trésorière présente au conseil municipal les dépenses effectuées en décembre 2021 dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

Lynda L'heureux	110 \$
Véronique Picard	566 \$
Pouliot	366,91 \$
Marché traditions	34,20 \$
Infotech	471,40 \$
Pierrafeux	138,83 \$
Plasti-bac Inc	7 226,18 \$
C. Tremblay	58,98 \$

Rés. 2022-01-010

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Ferland
APPUYÉ PAR Mathieu Laliberté
ET RÉSOLU

D' approuver les dépenses décrites ci-dessus et effectuées par la secrétaire-trésorière dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

ADOPTÉ POUR 6

7.2 ADOPTION COMPTES DÉJÀ PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes déjà payés, en décembre 2021, d'un montant total de 105 599,93 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Stanstead-Est prend en compte la liste des comptes à payer en janvier 2022, d'un montant total de 88 808,01 \$;

Rés. 2022-01-010.1 **IL EST PROPOSÉ PAR** Jean-Marie Lefebvre
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

D' approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

ADOPTÉ POUR 6

8. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

8.1 AUDIT 2021- FACTURE PROGRESSIVE

CONSIDÉRANT QUE le groupe Raymond Chabot Grant Thornton présente, en date du 17 décembre 2021, la facture progressive no 489893, d'un montant de 2 250 \$, taxes non incluses, pour la mission audit 2021;

Rés. 2022-01-011 **IL EST PROPOSÉ PAR** Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Daniel Laflèche
ET RÉSOLU

DE payer le montant total de 2 586,95 \$, taxes incluses, à groupe Raymond Chabot Grant Thornton pour services rendus.

ADOPTÉ POUR 6

8.2 QUÉBEC MUNICIPAL – ADHÉSION 2022

CONSIDÉRANT QUE les frais d'adhésion annuels pour le portail Québec municipal, site de référence en matière d'information municipale, est de 180,00 \$, taxes non-comprises ;

Rés. 2021-01-012 **IL EST PROPOSÉ PAR** Rock Simard
APPUYÉ PAR Mathieu Laliberté
ET RÉSOLU

DE payer à Québec Municipal les frais d'adhésion annuels 2022 pour le portail Québec municipal, d'un montant total de 206.93 \$;

D' inscrire tous les membres du conseil aux service d'envoi offert par cette plateforme d'information municipale.

ADOPTÉ POUR 6

8.3 JEUX DU QUÉBEC – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE les jeux du Québec Estrie sollicite l'appui financier de la Municipalité dans le cadre de sa campagne *Les Amis des Jeux du Québec Estrie*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en faveur d'encourager la pratique sportive chez les jeunes ;

Rés. 2022-01-013 **IL EST PROPOSÉ PAR** Rock Simard
APPUYÉ PAR Daniel Laflèche
ET RÉSOLU

D' adhérer au forfait or représentant une contribution de 100\$.

ADOPTÉ POUR 6

8.4 MUSÉE COLBY CURTIS ET LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE STANSTEAD– DEMANDE DE FINANCEMENT 2022

CONSIDÉRANT QUE le musée Colby-Curtis, conjointement avec la Société historique de Stanstead, demande à la Municipalité d'inclure une subvention à son attention dans le budget annuel ;

Rés. 2022-01-014

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Ferland
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

D' accorder un soutien de 200,00 \$, conjointement au Musée Colby-Curtis et à la Société historique de Stanstead, pour l'année 2022.

ADOPTÉ POUR 6

8.5 PARC WEIR – DEMANDE APPUI FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE le parc Weir demande à la Municipalité un appui financier 2022 afin de pouvoir continuer à desservir les populations locales ;

Rés. 2022-01-015

IL EST PROPOSÉ PAR Rock Simard
APPUYÉ PAR Mathieu Laliberté
ET RÉSOLU

D' accorder au parc Weir un don de 300,00\$ pour l'année 2022.

ADOPTÉ POUR 6

8.6 CERCLE DES FERMIÈRES – DEMANDE D'APPUI
FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières de Stanstead demande à la Municipalité son appui financier pour l'année 2022;

Rés. 2022-01-016

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Ferland
APPUYÉ PAR Jean-Marie Lefebvre
ET RÉSOLU

D' accorder au Cercle des Fermières de Stanstead un don de 100,00\$ pour l'année 2022.

ADOPTÉ POUR 6

8.7 RÉGIE INCENDIE DE L'EST- BUDGET 2022

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection d'incendie Memphrémagog Est, communément nommée Régie de l'Est, présente son budget pour l'année 2022 ;

Rés. 2022-01-017

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Laliberté
APPUYÉ PAR Rock Simard
ET RÉSOLU

Municipalité de Stanstead-Est

QUE le conseil municipal de Stanstead-Est approuve le budget présenté par la Régie de l'Est pour l'année 2022.

ADOPTÉ POUR 6

8.8 MTQ – ENTENTE PAVL 2021

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 454 420. \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour l'année civile 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière dépasse 250 000 \$ et que les modalités de versement et la définition des obligations de chacune des parties sont encadrées par une convention d'aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la convention d'aide financière mentionnée précédemment ;

Rés. 2022-01-018

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Ferland
APPUYÉ PAR Daniel Laflèche
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la mairesse madame Pamela B. Steen et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Claudine Tremblay, de signer pour et au nom de la municipalité la convention d'aide financière associée au dossier 2021-44050-05-0629 du programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales.

ADOPTÉ POUR 6

9. AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2022-01

**AVIS
MOTION**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean-Marie Lefebvre qu'à la prochaine séance de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, le règlement 2022-01 visant à déterminer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2022 et pour fixer les conditions de perception. La lecture est faite par la directrice générale

10. RÈGLEMENT

11. DIVERS

11.1 FONDS TILLOTSON – FONDS ENVERGURE

La directrice générale informe le conseil quant au développement de la demande au fonds d'envergure du Fonds Tillotson.

12. PÉRIODE DE QUESTION

Municipalité de Stanstead-Est

Pas de question.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. 2022-01-019

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Laflèche
APPUYÉ PAR Mathieu Laliberté

ET RÉSOLU

DE lever la séance, il est 21h38

ADOPTÉ POUR 6

Claudine Tremblay
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Pamela B. Steen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Pamela B. Steen
Mairesse